

Zeitschrift: Technique agricole Suisse
Herausgeber: Technique agricole Suisse
Band: 47 (1985)
Heft: 6

Artikel: Cause d'accidents: éclairage insuffisant!
Autor: Bachmann, T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1085022>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cause d'accidents: éclairage insuffisant!

Th. Bachmann, SPAA Brougg

L'éclairage des véhicules

«Vendredi soir, quatre personnes ont perdu la vie lors d'un accident tragique. La voiture qui les transportait est rentrée à toute allure dans une remorque agricole qui circulait sans feux. – L'agriculteur est inculpé pour homicide par imprudence.»



Tamponnement de véhicules étant donné l'éclairage insuffisant de la remorque auto-chageuse.

Ce genre d'accidents se reproduit sans cesse étant donné que les véhicules agricoles ne sont que rarement bien éclairés. De nuit, par mauvaise visibilité (pluie, brouillard), il est de rigueur d'éclairer les véhicules lents de manière à les reconnaître à temps.

Les véhicules des exploitations agricoles subissent des secousses, des vibrations, une bonne dose de saleté ainsi que des chocs en effectuant des manœuvres. Voilà autant de facteurs qui produisent un éclairage défectueux.

Le conducteur, de son côté, a la vue vers l'arrière souvent obstruée par son chargement. Les rétroviseurs fixés trop près du tracteur ne permettent pas non plus de voir suffisamment vers l'arrière ce qui engendre aussi des accidents de jour, surtout si l'installation de clignoteurs est défectueuse. La preuve: Pour 50% des accidents de la route avec des véhicules agricoles, il s'agit d'accidents survenus en bifurquant sur la gauche. Etant donné que les biens de transport chargés sont souvent de couleur sombre, l'automobiliste ne voit l'obstacle souvent que trop tard.

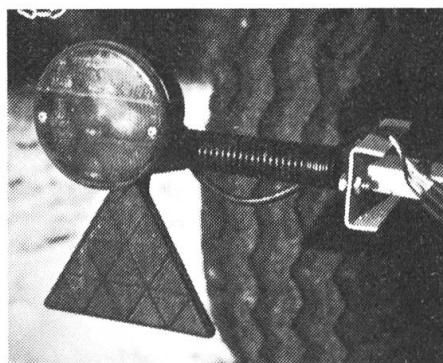
Nous conseillons donc aux propriétaires de véhicules automobiles agricoles de:

- contrôler périodiquement l'installation de clignoteurs et de feux arrière
- nettoyer souvent les feux et clignoteurs avant de prendre la route, avant tout en conduisant la citerne à pression, l'autochargeuse et l'épandeur de lisier
- allumer les feux à temps: plutôt trop tôt que trop tard!



Eclairage non-admis: le feu a été endommagé et le catadioptre arrière triangulaire a été arraché.

Il est bon de veiller à la qualité en achetant une remorque ou en apposant une installation de feux électrique. Voici les meilleures conditions pour un éclairage résistant et un risque d'accidents minime: De grandes lampes robustes – si possible entourées de tuyaux d'acier – seront fixées par un matériau flexible et absorbant les vibrations, tel que la bande élastique ou le ressort, à un emplacement offrant quelque protection. Lors d'une révision générale d'un vé-



Installation de feux fort judicieuse sur une remorque, car elle est apposée sous le pont de chargement et fixée avec un ressort flexible, amortissant les vibrations.

hicule, le mécanicien est tenu de réparer tout le système d'éclairage.

Nos efforts pour permettre de fixer sur les remorques et sur les appareils montés des plaques réfléchissantes (p.ex. les plaques fluorescentes jaunes et noires) ont malheureusement été vains.

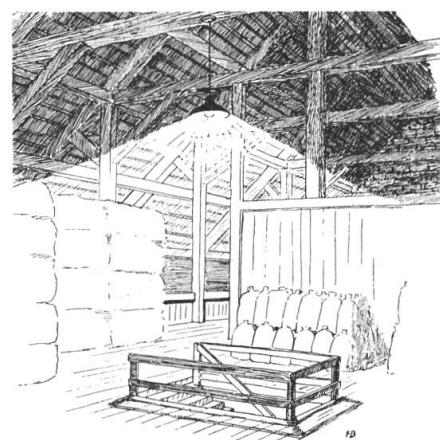
L'éclairage du poste de travail à la maison et dans la cour

L'éclairage insuffisant est souvent la cause d'accidents dans les locaux et dans la cour. Il est regrettable que dans les fermes, il y ait rarement assez de lampes, et les postes de travail ainsi que les passages sont trop peu éclairés. D'autre part, la lumière est entravée par la présence de toiles d'araignée et de poussière. La qualité du travail souffre du peu de lumière et le risque d'accidents augmente. On trébuche plus souvent et les enfants risquent d'être touchés lors de manœuvres effectuées dans la pénombre. Nombreuses sont les

victimes ayant travaillé de nuit à réparer et déboucher leurs machines.

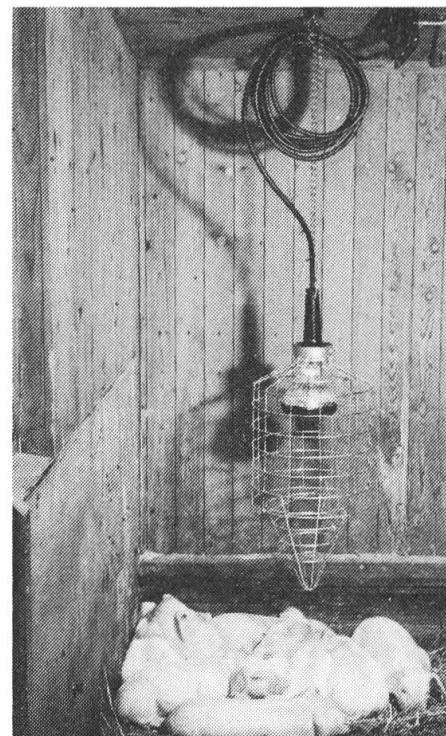
Voici nos recommandations pour un bon éclairage:

- Il s'agit de bien illuminer les montées (escaliers, échelles).
- Fixer suffisamment de lampes avec commutateur en bout de passage. Ne pas stocker des biens sur les passages et les escaliers, mais dans les entrepôts prévus à cet effet, car il faut éviter de trébucher.
- Bien éclairer tous les postes de travail ainsi que la grange et la griffe à foin.



Une montée bien éclairée évite les accidents.

- Les machines telles que les secoueurs et les coupe-foin électriques, les machines de préparation du foin ainsi que les mélangeurs seront munis de protections impeccables afin de pouvoir travailler sans danger, également dans la pénombre.
- Sur les places, dans les entrepôts et dans les passages, les tubes néon ne sont pas un luxe.



Pour les lampes de chaleur, il faut: a) suffisamment de distance jusqu'au sol et b) un fil de fer ou une chaîne pour les suspendre en toute sécurité.

- En prévoyant une transformation ou une rénovation d'un bâtiment, il faut prévoir suffisamment de lampes, de prises de courant et de commutateurs.
- Ne négligez pas de bien éclairer votre poste de travail de nuit (les machines de récolte de maïs p.ex.).

Pour l'éclairage, on utilise souvent des ampoules électriques. Etant donné que celles-ci produisent une chaleur considérable, il nous semble important de signaler à cet endroit le danger d'incendie, car une ampoule sans protection peut enflammer le foin en 10–15 minutes.

(trad. cs)

Les lecteurs de «Technique Agricole» en savent plus long!